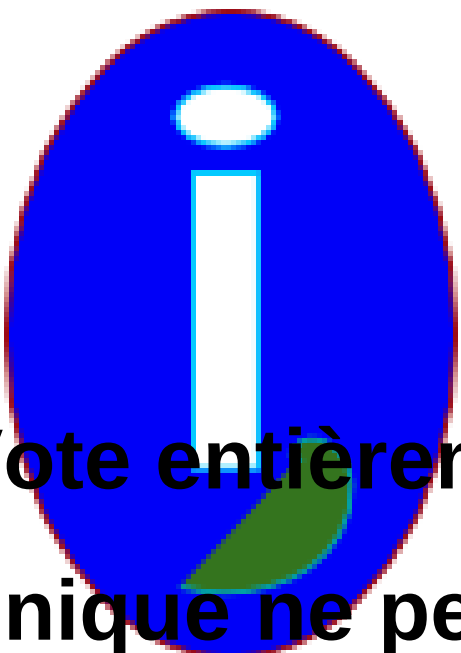


<https://informalibre.com/Le-Vote-entierement-electronique-ne-peut-etre-anonyme>



Le Vote entièrement électronique ne peut être anonyme

- Programmation -



Date de mise en ligne : vendredi 2 octobre 2026

Copyright © Informations sur la Programmation - Tous droits réservés

Le vote entièrement électronique ne peut être anonyme. Un vieux projet non complet existait sur <https://old.framalibre.org>. En effet, les bulletins papiers permettaient de vérifier et revérifier les votes.

Dans un vote entièrement électronique, il s'agit de créer des blockchains avec l'identité pour chaque vote, de créer des chambres pour que les membres de chaque chambre puissent vérifier leurs votes entre eux pendant et après, avant si possible.

En effet, un ordinateur peut être changé à tout moment de l'extérieur ou surtout de l'intérieur. Aussi tout est centralisé avec un ordinateur donc celui qui possède le serveur décide de tout ce qui est sur le serveur. Les sources et les données permettent de créer des troyens. Il faut donc aussi que les responsables de chaque chambre aient accès à la base de données du serveur pour vérifier la cohésion. Cette base de données est connue de toutes les chambres et les chambres doivent posséder la même adresse et la vérifier entre eux. Il doit donc y avoir une ou des réunions pour cela.